VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

MON COMPAGNON FUME DU CANNABIS, JE ME SENS IMPUISSANT.

Par Arouna Postée le 20/03/2022 22:47

Bonsoir, Je suis en couple depuis 6 mois avec mon compagnon. Il est au RSA, fume du cannabis 2 voire 3 joints par jour. Et est addict a la webcam avec sa famille. Il peut rester 10h en cam. Il fume aussi ma cigarette. Il refuse toute aide car pour lui les psy sont tous des cons. Il a meme arreter ses anti depresseurs d un coup. Il a des phases hautes et basses, il est amorphe et apathique ces derniers temps. J ai peur car il a deja fait des TS. Je me sens demuni sachant que j ai tout tente pour l aider. Je travaille donc il reste seul a la maison avec ses chiens. Merci pour votre soutien.

Mise en ligne le 24/03/2022

Bonjour à vous,

Nous entendons bien votre demande d'aide et la position particulièrement difficile dans laquelle vous êtes pour tenter de venir en aide à votre compagnon.

Vous voudriez pouvoir faire "plus" ou "mieux" que ce que vous faites déjà actuellement et cela génère, comme vous l'évoquez, un sentiment de démunition. Cela peut parfois, dans certains cas, entraîner aussi de la frustration et de la colère.

Si la situation actuelle ne vous permet pas d'agir outre la volonté de soin de votre compagnon, vous n'êtes pour autant pas impuissant à l'aider.

Vos possibilités d'action se situent essentiellement au niveau de la présence que vous êtes en mesure de lui apporter, des activités ou des sorties que vous pouvez tenter d'initier afin de lui permettre de passer des moments de qualité ensemble.

Nous lisons que vous avez déjà fait de nombreuses tentatives et nous pouvons imaginer que vous êtes peut-être vous même fatigué de la situation. Sachez qu'il existe également des structures spécialisées en addictologie qui soutiennent l'entourage, gratuitement et dans la confidentialité.

Nous pourrons vous communiquer leurs coordonées si vous souhaitez nous indiquer votre ville de résidence.

Cela dit, l'arrêt brutal des anti-dépresseurs reste un élément inquiétant puisqu'il n'a plus d'encadrement médical.

Si vous constatez qu'il tient des propos particulièrement dépressifs, qu'il a des idées noires ou qu'il évoque un passage à l'âge suicidaire, vous pouvez faire appel aux pompiers ou au samu afin qu'il soit vu par un médecin.

Il existe également un service appelé "SOS Psychiatrie" dans certaines villes, nous vous invitons à faire la recherche concernant votre secteur géographique.

Nous espérons avoir déjà pû vous guider avec ces quelques pistes. Si vous souhaitez d'avantage de soutien pour vous, vous pouvez nous recontacter par téléphone (au 0 800 23 13 13, 7/7j de 08h à 02h, ou par tchat 7/7j de 08h à 00h). C'est gratuit et anonyme.

Bon courage et bonne journée,

Bien cordialement,